



vente logement de fonction du garien de la copro

Par **trebron**, le **22/05/2021** à **16:21**

Bonjour

Suite au depart en retraite du gardien il nous est proposer de vendre l appartement de fonction qui appartient a la copropriete apres renovation.

Ces deux decisions, renovation et vente sont elles a initier lors de la meme AG et qu en est il du coproprietaire qui vendrait son propre bien apres avoir supporté les frais de renovation et avant la vente de l appartement du gardien.

Merci de me preciser les consequences liées cette situatuion.